

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

---

## **Arrêté du 7 juillet 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier offerts au recrutement au titre de l'année 2025 en 2<sup>e</sup> vague et fixant les modalités de candidature (1<sup>er</sup> tour)**

**La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles et le ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.952-21 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R.6152-1 à R.6152-98 ;

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires, notamment le chapitre III de son titre II ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant la procédure de recrutement du personnel enseignant et hospitalier titulaire des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférence des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025 et fixant les modalités de candidature – vague 2 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2025 du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférence des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025 et fixant les modalités de candidature – vague 2 ;

Vu l'arrêté du 6 juin 2025 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2025 pour le recrutement de maîtres de conférence des universités-praticiens hospitaliers au titre de la 2<sup>e</sup> vague ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2025 complétant l'arrêté du 6 juin 2025 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2025 pour le recrutement de maîtres de conférence des universités-praticiens hospitaliers au titre de la 2<sup>e</sup> vague ;

Vu l'arrêté du 7 juillet 2025 fixant la liste des candidats et candidates admis aux concours ouverts au titre de l'année 2025 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers au titre de la 2<sup>e</sup> vague.

Arrêtent

### **Article 1<sup>er</sup>**

Les personnes inscrites sur les listes d'admission aux concours de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires peuvent, dans un délai de quatre jours suivant la publication du présent arrêté sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, postuler les emplois désignés dans l'annexe I, offerts au recrutement au titre de l'année 2025 pour la deuxième vague.

### **Article 2**

Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- 1) Une lettre de candidature rédigée selon le modèle joint en annexe II ;
- 2) *Un curriculum vitae* dactylographié sur trois pages recto ;

- 3) Un exemplaire de l'exposé écrit des titres et travaux, soumis au jury mentionné à l'article 48 du décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 ;
- 4) Une attestation sur l'honneur du candidat ou de la candidate mentionnant les noms et prénoms de son père et de sa mère, destinée à renseigner la demande de casier judiciaire n° 2 ;
- 5) S'il y a lieu, un état signalétique et des services militaires ;
- 6) S'il ou elle appartient au corps des praticiens hospitaliers, photocopie du dernier arrêté d'avancement en cette qualité ;
- 7) S'il ou elle est chercheur titulaire d'organisme public à caractère scientifique, de l'Institut Pasteur ou des centres de lutte contre le cancer, ainsi que des centres de transfusion sanguine des villes sièges de centres hospitaliers et universitaires, toutes pièces administratives (arrêté, décision) justifiant de sa situation (grade et indice de rémunération, notamment) ;
- 8) En cas de candidatures multiples, la liste des emplois postulés classés par ordre de préférence.

### **Article 3**

Les dossiers de candidature doivent être adressés par voie postale (le cachet de la poste faisant foi), d'une part, au directeur ou à la directrice de l'unité de formation et de recherche médicale dont relève l'emploi postulé et, d'autre part, au directeur général ou à la directrice générale du centre hospitalier universitaire concerné.

### **Article 4**

Les candidats et candidates adressent un double des pièces mentionnées au 1, 2 et 8 de l'article 2 ci-dessus dans le délai prescrit à l'article 1er ci-dessus par courrier électronique, au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche (direction générale des ressources humaines, service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion, département des enseignants-chercheurs de santé ([dgrh-a2.sante@education.gouv.fr](mailto:dgrh-a2.sante@education.gouv.fr) en précisant dans l'objet « Concours 2025 MCU-PH »)),

### **Article 5**

Les candidats et candidates adressent également, dans le même délai, un dossier administratif au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'adresse indiquée à l'article 4 ci-dessus, comportant les pièces suivantes :

- 1) Un certificat médical, délivré par un médecin généraliste agréé, constatant que l'intéressé n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions postulées ;
- 2) Un certificat de non - inscription à la contribution économique territoriale ou un engagement sur l'honneur de se faire radier de ladite contribution à la date d'entrée dans les fonctions de maître de conférences des universités-praticiens, sauf pour ce qui concerne l'exercice de l'activité libérale au sein des centres hospitaliers et universitaires ou de toute autre activité autorisée dans le cadre du statut ;
- 3) Une déclaration sur l'honneur par laquelle l'intéressé atteste :
  - n'occuper aucun emploi dans un service civil ou militaire, une collectivité ou un organisme public ou semi-public ;
  - ou, s'il exerce de telles fonctions, s'engager à démissionner à compter de la date à laquelle il ou elle serait amené (e) à prendre ses nouvelles fonctions hospitalo-universitaires ;
- 4) Un engagement sur l'honneur de résider dans l'agglomération, siège du centre hospitalier et universitaire où il fait acte de candidature.

### **Article 6**

A l'expiration du délai fixé à l'article 1er du présent arrêté, il est fait application de la procédure prévue aux articles 13, 14 et 15 de l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant la procédure de recrutement du personnel enseignant et hospitalier titulaire des centres hospitaliers et universitaires.

### **Article 7**

L'avis du conseil de l'unité de formation et de recherche médicale et l'avis de la commission médicale d'établissement doivent parvenir aux deux départements ministériels concernés dans un délai de sept jours suivant la date de clôture du dépôt des candidatures :

- par voie électronique ([dgos-rh5@sante.gouv.fr](mailto:dgos-rh5@sante.gouv.fr)) ;
- par voie électronique ([dgrh-a2.sante@education.gouv.fr](mailto:dgrh-a2.sante@education.gouv.fr)).

### Article 8

La directrice générale de l'offre de soins et le directeur général des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, ainsi que ses annexes, sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le - 7 JUIL. 2025

Le ministre auprès de la ministre d'État,  
ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Pour le ministre et par délégation :

Le chef du service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Ali FERHI



La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,  
Pour la ministre et par délégation :

La cheffe de service  
Adjointe à la directrice générale  
de l'offre de soins



Clotilde DURAND

**ANNEXE I : LISTE DES EMPLOIS DE MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS OFFERTS AU RECRUTEMENT PAR CONCOURS AU TITRE DE L'ANNEE 2025 POUR LA DEUXIEME VAGUE**

<b>LOCALISATION DE L'EMPLOI</b>	<b>Code et discipline CNU</b>	<b>Option</b>	<b>Discipline hospitalière (si différente de la discipline universitaire)</b>	<b>Option Discipline Hospitalière si différente</b>	<b>N° emploi</b>
AIX-MARSEILLE (AMU) Assistance Publique Hopitaux de Marseille Pôle Biologie – Service Hématologie	82 Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques				0120
ANGERS CHU Angers Pôle Vasculaire CAP	81 Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé				0480
ANTILLES GUYANE CHU MARTINIQUE	5402 Chirurgie infantile				0000
CAEN NORMANDIE CHU Caen CHU - Côte de Nacre Gériatrie	5304 Gériatrie				0000
FRANCHE-COMTE (BESANCON) CHU Hôpital Minjoz Pôle Investigation et innovations chirurgicales - Centre d'enseignement et de soins dentaires	5801 Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux				0000
GRENOBLE-ALPES CHU Grenoble Alpes Santé Publique Méthodologie et pharmacologie clinique	81 Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé				0000
JEAN MONNET (SAINT-ETIENNE) CHU de Saint-Etienne Hôpital Nord Pôle Prévention et santé des population	4601 Epidémiologie, économie de la santé et prévention				0000
LILLE Pôle Psychiatrie, Médecine légale et Médecine en milieu pénitentiaire - Clinique de Psychiatrie adulte Hôpital Fontan	4903 Psychiatrie d'adultes ; addictologie (2 options)	Psychiatrie d'adultes			2527
LYON Hospices civils de Lyon / GH SUD Hôpital Lyon SUD Spécialités Médicales Service de médecine palliative	4605 Médecine palliative				0000
MONTPELLIER CHU de Montpellier -Hôpital St Eloi Pôle Hospitalo-Universitaire Psychiatrie-psychiatrie enfant et ado et addictologie Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Saint Eloi	4904 Pédopsychiatrie ; addictologie (2 options)	Pédopsychiatrie			0470
NANTES CHU Nantes Anatomie et Cytologie Pathologique	4203 Anatomie et cytologie pathologiques				0000
PARIS CITE APHP Paris Centre - HEGP DMU ENDROMED SCE Nutrition	4404 Nutrition				1973

LOCALISATION DE L'EMPLOI	Code et discipline CNU	Option	Discipline hospitalière (si différente de la discipline universitaire)	Option Discipline Hospitalière si différente	N° emploi
PARIS CITE APHP Paris Centre - Hotel Dieu DMU PRIME Service Centre d'Epidémiologie Clinique	4601 Epidémiologie, économie de la santé et prévention				0982
PARIS CITE APHP Paris Nord - Bichat-Claude Bernard DMU Neurosciences DPT "Psychiatrie et addictologie	4903 Psychiatrie d'adultes ; addictologie (2 options)				1197
PARIS EST CRETEIL (UPEC) AP-HP Hopitaux universitaires Henri Mondor HENRI MONDOR DMU FIXIT Sce Imagerie Médicale	4302 Radiologie et imagerie médicale				1570
PARIS EST CRETEIL (UPEC) AP-HP Hopitaux universitaires Henri Mondor HENRI MONDOR DMU FIXIT Sce Physiologie explorations fonctionnelles	4402 Physiologie				0195
PARIS SACLAY AP-HP université Paris Saclay Centre Hospitalier Sud Francilien Service hématologie clinique adulte	4701 Hématologie ; transfusion (2 options)	Hématologie			0000
PARIS SACLAY AP-HP université Paris Saclay Gustave Roussy Département hématologie	4701 Hématologie ; transfusion (2 options)	Hématologie			0000
POITIERS CHU Poitiers CH Henry Laborit (par convention) Pôle H-U de psychiatrie adulte - service d'addictologie	4903 Psychiatrie d'adultes ; addictologie (2 options)	Addictologie			0000
RENNES CHU Rennes Pôle Pharmacie	81 Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé				0000
ROUEN CHU Rouen	82 Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques				0000
ROUEN NORMANDIE CHU Rouen service de génétique	4704 Génétique				0000
SORBONNE PARIS NORD (PARIS XIII) AP-HP Hopitaux universitaires Paris Seine St Denis AVICENNE DMU VILLE HOPITAL Sce Maladies infectieuses et tropicales	4503 Maladies infectieuses ; maladies tropicales (2 options)	Maladies infectieuses			0000
TOURS CHU Tours Centre d'Odontologie Universitaire	5801 Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux				0000
VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (UVSQ) CHI Poissy Saint-Germain-en-Laye (par convention) Service de Biologie de la Reproduction	5405 Biologie et médecine du développement et de la reproduction ; gynécologie médicale (2 options)	Biologie et médecine du développement et de la reproduction			0000

LOCALISATION DE L'EMPLOI	Code et discipline CNU	Option	Discipline hospitalière (si différente de la discipline universitaire)	Option Discipline Hospitalière si différente	N° emploi
VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (UVSQ) Hôpital Foch(par convention) POLE VOIES RESPIRATOIRES Service d'ORL et de chirurgie cervico-faciale	5501 Oto-rhino-laryngologie				0000
VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (UVSQ) AP-HP PARIS SACLAY Hôpital Ambroise Paré DMU PSYCHIATRIE NUTRITION ADDICTOLOGIE service endocrinologie, diabétologie et nutrition	5404 Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale (2 options)	Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques			0000

## ANNEXE II

### DECLARATION DE CANDIDATURE

#### Je soussigné(e)

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : ..... Date de naissance : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

Nationalité : .....

Numéro national d'identification (numéro de sécurité sociale) : .....

#### Adresse personnelle :

N° ..... Rue : .....

Résidence, bâtiment (s'il y a lieu) : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune : .....

Adresse électronique : .....

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

exerçant actuellement les fonctions de<sup>1</sup> : .....

Etablissement ou organisme : .....

**inscrit(e) sur la liste d'admission au concours de personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires au titre de l'année 2025, déclare faire acte de candidature à l'emploi :**

Corps :  PU-PH

MCU-PH

Discipline :  médicale

odontologique

pharmaceutique

Localisation de l'emploi : .....

Numéro de l'emploi : .....

Discipline de l'emploi : .....

Option : .....

Discipline hospitalière si différente : .....

Option de la discipline hospitalière : .....

Intersection : .....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à ..... le

Signature

<sup>1</sup> Qualité ou grade actuel